

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 36 (1963-1964)

Heft: 12

Artikel: La responsabilité des sociétés humaines face au complexe Instruction-Education

Autor: Armand, Louis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-850863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La responsabilité des sociétés humaines face au complexe Instruction-Education

Extrait d'un entretien avec M. Louis Armand, président, tiré de la dernière «Feuille de liaison de l'association des anciens élèves des Roches et de Normandie»

Notre tour d'horizon sur ces problèmes devra beaucoup au fait qu'entre le moment où j'ai reçu votre invitation à venir m'entretenir avec vous, et notre réunion d'aujourd'hui, j'ai rencontré le responsable de l'éducation aux U.S.A., le Conseiller Culturel du Président Kennedy à la Maison Blanche, qui s'appelle Egscher: j'ai eu avec lui une conversation extrêmement enrichissante et qui touchait au cœur du sujet.

C'est, au fond, la responsabilité de toutes les sociétés humaines en face du complexe éducation-instruction. Peut-être un jour aurai-je le temps de démontrer que les sciences sociales ont failli dans leur réussite parce qu'elles n'ont pas su prendre, au départ, des définitions qui fussent scientificables. Il est évident qu'étudier l'instruction tout seule et l'éducation toute seule, n'est rien moins qu'une plaisanterie, analogue à celle qui consisterait à vouloir étudier l'oxydation sans l'oxydo-réduction.

Pour tirer parti de cet élan vital qui, chaque année, merveilleusement se manifeste sur la terre sous forme de nouveaux-nés, il ne faut pas ralentir mais accélérer la jeunesse avant de la lancer dans la vie; et ce ne peut être que par un complexe éducation-instruction, à la façon dont on fait faire des progrès à la physique en s'occupant, non pas de magnétisme et d'électricité séparément, mais d'électro-magnétisme. Il y a un champ d'électro-magnétisme comme il y a un champ de formation qui est à la fois éducatif et instructif. Voici le problème.

Il est évident que, depuis qu'on a édifié l'instruction en France, on a voulu la séparer de l'éducation. Il est moins évident que l'enseignement secondaire ne s'occupe pas de l'éducation, alors que l'enseignement primaire s'en occupait un peu autrefois. L'enseignement secondaire se borne à préparer au cycle supérieur c'est-à-dire à une grande liberté d'esprit. Il ne faut pas oublier que c'est cela le régime de l'université: il opère à l'inverse de l'éducation, qui fait quelquefois du conditionnement.

Cependant, à partir du moment où le secondaire devient la loi générale dans un pays, il faut y porter une extrême attention. Le jour où la France décide que tout le monde ira à l'école jusqu'à 16 ans, il est absolument anormal que l'éducation – j'allais dire civique ou morale – ne marche pas de pair avec l'instruction. Par conséquent, la décision de s'occuper du complexe éducation-instruction est à l'ordre du jour.

L'enfant d'une famille appartient maintenant au siècle; l'Education est devenue un problème collectif.

Nous disions tout à l'heure qu'on avait déifié l'instruction et qu'on l'avait séparée de l'éducation. La France s'en est tirée pendant longtemps parce que l'éducation était faite à part. Dieu sait que vous connaissez des gens – comme j'en connais moi-même – qui vous disent que l'éducation est faite à la maison, que la famille se la réserve, que la question est ainsi réglée et bien réglée et qu'on ne saurait s'y opposer. Sans doute n'ont-ils pas de filles de 20 ans pour parler de la sorte! Le jour où vous envoyez vos enfants soit en Faculté, soit dans les grandes Ecoles, où ils se trouvent mélangés, filles et garçons, la socialisation de cette masse estudiantine est un phénomène qu'on ne peut ni contester, ni empêcher. Le garçon ou la fille introduit chez vous un copain parce que c'est un copain: on vous amène la fille ou le fils du facteur sans savoir que c'est la fille ou le fils du facteur, sans même chercher à le savoir.

Il faut bien reconnaître qu'il y a là une largeur de vues et de pensée que beaucoup de gens souhaitaient, mais qu'en contrepartie l'enfant d'une famille appartient au siècle. D'ailleurs, s'il ne s'évade pas par le biais de la Faculté, il s'évadera par les disques, par le radio, par la télévision. Autrement dit, à présent, la famille n'est plus fermée. L'époque où le père pouvait dire: «l'Education, je m'en charge parce que c'est mon affaire», cette époque est terminée. Quelquefois l'homme qui parle à la télévision ou le radio parle mieux que le chef de famille: l'influence du siècle est sensiblement plus grande que celle du père, lequel gentiment se replie. Le pas qu'il fait ainsi est décisif et il ne regagnera jamais plus le terrain perdu. L'éducation est, à présent, un problème qui ne peut être traité que collectivement; elle n'est plus uniquement le fait de la famille ou de la société que nous fréquentons, suivant la vieille tradition du XIXe siècle.

Ne voyez en cela aucune critique contre ce qui s'est passé au XIXe siècle. Je constate que les conditions ne sont pas les mêmes. Il vaut mieux tenir compte de cette modification que d'en subir les conséquences, un jour, brutalement.

L'Enseignement français est malade pour être devenu utilitaire.

Autant ce que j'ai dit de l'éducation s'applique à l'Angleterre, à l'Allemagne, à l'Italie ou à l'Amérique tout aussi bien qu'à la France, parce que le phénomène de la socialisation de la jeunesse est lié aux progrès techniques, et notamment à la télévision, qui ont une portée universelle, autant, par contre l'instruction porte en soi une maladie spécifiquement française. L'instruction a dévié – qu'on m'excuse de le dire aussi froidement – parce qu'elle est devenue utilitaire. Au lieu de cultiver les esprits, au lieu de les ouvrir, au lieu d'augmenter la curiosité de la jeunesse, bref, au lieu d'exploiter tous ces riches domaines, nous avons donné aux études un mobile utilitaire: avoir un galon!

Quand ce mode d'instruction ne concernait qu'un tout petit nombre de gens, les inconvénients en étaient tolérables, mais à présent que le baccalauréat a considérablement agrandi son assiette, la situation est bien différente. Personne en France n'ignore la signification du mot «bachoter» qui exprime, hélas! trop bien ce qu'il veut dire. Si le bachot était un examen sensationnel, qui vous donne des droits à l'inspection des Finances, cela vaudrait la peine d'en «bachoter» les épreuves. Mais qu'est-ce, en vérité, que le bachot? On fait un bachelier pour quatre Français, ce qui revient à l'assimiler à un soldat de 1^{ère} classe! Que penseriez-vous d'une armée qui serait composée de soldats de 1^{ère} classe? Comment y pourrait-on puiser des éléments d'encadrement valables? Ces constatations que tout le monde peut faire n'empêcheront pas que bientôt, on poussera au bachot un Français sur deux, par des méthodes tout à fait antiéducationnelles.

Il serait temps, cependant, d'être sérieux et de régler une fois pour toutes la question de savoir si l'on fait des études dans le seul but de passer un examen. Un député m'a dit un jour: «Nous sommes dans un pays où l'on a besoin de la recommandation d'un Parlementaire pour entrer en 6^e». Nous en sommes là! Et c'est pourquoi l'on peut parler d'une crise de l'instruction, qui est spécifiquement française. Aucun pays n'est, en effet, aussi malade que la France, parce que personne n'a la «concorite» autant que nous.

Remplacer les classements inutiles par une promotion sociale, une promotion du travail, une promotion à l'égard de la vie.

Un des premiers devoirs des citoyens – et nous sommes tous des citoyens – est d'obtenir que, sans supprimer les concours – inutile de vous dire que je ne suis pas pour la suppression des concours – on

supprime les classements toutes les fois qu'ils ne sont pas absolument nécessaires. Comme il n'y a pas de loi bien précise en sociologie, mettons que nous devrions en éliminer grosso modo les quatre cinquièmes.

Nous devons les remplacer par une promotion sociale, une promotion du travail, une promotion issue d'une instruction continue au fil de la vie, qui soit à l'opposé du système actuel de séparation des classes à l'infini. Je sais qu'il s'agit là d'un problème très difficile à résoudre, d'autant plus difficile que nous sommes, nous Occidentaux, à l'ère de l'abondance.

L'enfant face à l'ère de l'abondance et de la mécanisation.

Qu'est-ce donc que l'ère de l'abondance? C'est, notamment, une ère dans laquelle on ne s'occupe plus de définir comment il faut instruire ou éduquer les enfants.

Autrefois, une bonne partie de l'éducation était intuitive parce que l'enfant vivant à la maison était imprégné de la notion de liaison directe entre l'effort et la satisfaction, et qu'on n'avait pas besoin de la lui apprendre. Pour prendre un exemple dans le monde agricole où travaillaient 80 % au moins de la population, il y avait une liaison, aux yeux de l'enfant, entre bêcher le champ et récolter des pommes de terre. Cette notion s'imprimait dans le champ mental de l'enfant dès sa cinquième année et rien ne pouvait ensuite l'effacer de sa vie. Sa mère faisait la cuisine et il se formait ainsi tout naturellement à l'idée que, pour manger, quelqu'un devait tenir la queue de la poêle.

Toutes ces données sont complètement changées aujourd'hui. L'enfant n'a plus, dès son jeune âge, cette imprégnation intuitive; il n'a plus cette notion immanente de corrélation directe entre l'effort et la satisfaction. Lorsqu'on demande de nos jours, en Amérique, à un petit enfant où son père gagne sa vie, il répond: «A la Banque», puisque c'est là qu'on tire les chèques qui font vivre la famille. Quant à sa mère, dans son esprit elle n'a plus rien à faire puisque l'électricité fait tout à la maison, y compris d'ouvrir les boîtes de conserve. N'a-t-on pas conseillé cette année, aux enfants, toujours en Amérique, d'offrir à leur mère un ouvre-boîte électrique?

En présence de tous ces outils qui suppriment l'effort physique, le jeune enfant, au stade d'imprégnation, est en peine de s'initier à la notion de fatigue qui, pour lui, n'est perceptible que liée précisément à cet effort physique: il réalisait parfaitement qu'on se fatiguait en remuant une bêche parce que, s'il essayait à le faire, il n'y parvenait pas.

Mais comment voulez-vous, par contre, qu'il s'assimile l'idée qu'on puisse se fatiguer intellectuellement, par exemple, en allant à Bruxelles discuter du Marché Commun?

L'enfant d'aujourd'hui a tendance à croire que le monde est fait pour lui. Il ne voit pas pourquoi il n'utiliserait pas une automobile, il ne voit pas pourquoi il n'utiliserait pas tous ces instruments qui sont faits pour que les travailleurs ne peinent plus durant leur vie entière. Il se sent adapté à ce monde, non pas pour y travailler, mais pour y jouer; en une génération, les conditions intuitives de l'éducation ont été disloquées par ces deux phénomènes: l'irruption de l'abondance et de la mécanisation.

Dans le domaine de l'instruction, on aboutit à peu près aux mêmes constatations.

L'enfant est curieux de naturel; l'école était pour lui une fenêtre brillante qui lui permettait de se ménager des vues sur le monde extérieur au milieu familial; pour la première fois il y voyait une mappemonde, il osait y formuler l'interrogation: «Comment se fait-il que les Papous aient les pieds opposés aux miens?» Alors que, s'il posait cette question à ses parents, on l'envoyait promener.

C'était dans les livres, c'est-à-dire par l'effort, qu'il faisait connaissance avec Jules Verne. Lorsqu'il était attiré par la musique, il lui fallait fabriquer de la musique lui-même, il devait pianoter. A présent, au lieu de pianoter, il demande de l'argent pour s'acheter un microsillon, et allez donc lui dire combien de temps il faudrait travailler pour jouer aussi bien que l'artiste enregistré sur le microsillon qu'il vient de s'offrir.

Ainsi vient de disparaître brutalement, du fait du développement de la technique, tout ce qui poussait l'enfant à faire un effort pour apprendre.

Aujourd'hui, qu'est-ce qu'un maître d'école? Que représente-t-il à côté de ce que prodigue tous les soirs la télévision, en particulier dans un pays comme l'Amérique où fonctionnent 5 chaînes (dont deux en couleurs à Chicago)? Comment veut-on qu'il retienne l'attention des élèves, alors qu'ils ont vu et entendu, la veille, le premier savant américain leur parler de la course de l'espace? Comment ne paraîtrait-il pas terne? L'école, au lieu de continuer à être une fenêtre brillante dans un monde terne, devient un point noir dans un monde brillant. Elle perd son attraction; elle n'implique plus qu'une obligation, une obligation que l'enfant récuse dans son for intérieur, puisqu'il est né dans un monde où on ne lui montre plus les relations directes de l'effort avec la satisfaction.

En bref, l'éducation et l'instruction sont remises en cause, c'est cela le maître-mot, du fait que leurs

fondements ont été bousculés au XXe siècle par un équipement technologique destiné, dans l'esprit de ses inventeurs, à changer la vie des travailleurs.

Pour remuer le contexte, d'abord mobiliser l'opinion publique contre le surmenage.

Je ne vous dirai pas, bien entendu, qu'il suffit que vous fassiez un effort pour réussir. Vous ne pouvez pas, à vous seuls, remuer le contexte. Mais, si nous faisons tous un effort dans le même sens, nous arriverons à créer un véritable courant dans l'opinion publique. Ayant développé, sur un plan beaucoup moins philosophique, ces mêmes thèses dans d'autres domaines, j'ai été frappé d'entendre un homme politique, un de ceux que tout le monde connaît ici, me dire: «Eh bien cela, c'est un programme politique.» Il est exact que, si l'on se met à poser sur la place publique des problèmes du genre de celui du surmenage scolaire, il peut en sortir un programme politique: le surmenage scolaire est, en effet, une chose reconnue comme tellement stupide par tout le monde qu'en luttant contre ce surmenage nous serions en mesure d'amorcer une grande campagne politique. Nous aurions les gens de bons sens avec nous pour affirmer que cette lutte est à mettre sur le même plan que la défense contre la tuberculose.

Supposons que nous gagnions, cette bataille et que la France se retrouve dans la situation des autres pays, avec moins de bachotage, moins de surmenage, moins de compétitions: à ce moment-là, le complexe éducation-instruction peut prendre une nouvelle forme, qui soit en quelque sorte le développement de ce que vous avez déjà réussi et qui, à mon avis, intronise des solutions tout à fait modernes.

L'enseignement des élèves par les élèves.

Vous avez donné l'exemple du capitainat c'est-à-dire la formation d'un capitaine à l'enseignement, à côté d'un capitaine-éducation. Cette formule est excellente, mais suppose évidemment qu'on ne soit plus axé sur les concours. Je connais des maisons d'éducation extrêmement respectables, pour lesquelles l'essentiel est de savoir combien d'élèves réussirent à tel concours dans cinq ans, ce qui revient à prendre des élèves comme on prend des chevaux dans une écurie de courses. Il est bien certain que personne ne proposera dans une écurie de courses, que le plus doué des chevaux entraîne les autres.

Sous cette réserve, la formule pourrait être très heureusement généralisée: elle a une valeur éducative incontestable parce qu'elle donne à l'élève doué le pouvoir, dont il ne saurait manquer d'être fier,

Kantonsschule Zürich Gymnasium Freudenberg

Auf den 16. Oktober 1964 sind am kantonalen Gymnasium Freudenberg in Zürich folgende Hauptlehrerstellen zu besetzen:

- 1 Lehrstelle für Deutsch und Englisch**
- 1 Lehrstelle für Mathematik**
- 1 Lehrstelle für Turnen**

Die Bewerber müssen Inhaber des zürcherischen oder eines gleichwertigen Diploms für den Unterricht an einer Mittelschule sein und über Lehrerfahrung auf dieser Stufe verfügen.

Vor der Anmeldung ist beim Rektorat schriftlich Auskunft über die einzureichenden Ausweise und über die Anstellungsbedingungen einzuholen.

Die Anmeldungen sind bis zum 6. April 1964 dem Rektorat des kantonalen Gymnasiums Freudenberg, Gutenbergstrasse 15, Zürich 2, einzureichen.

Primarschule Bülach

Auf Beginn des Schuljahres 1964/65 sind in unserer Gemeinde zu besetzen:

- 2 Lehrstellen an der Unterstufe**
- 2 Lehrstellen an der Mittelstufe**
- 1 Lehrstelle an der Spezialklasse**
(Unterstufe)

Das kantonale Grundgehalt für Primarlehrer beträgt Fr. 11 280.– bis Fr. 14 160.–; die freiwillige Gemeindezulage Fr. 2820.– bis Fr. 5660.– zuzüglich 3 % Teuerungszulage (1964 voraussichtlich 6 %). Die Besoldung für Spezialklassenlehrer beläuft sich auf Fr. 15 190.– bis Fr. 20 910.– zuzüglich Teuerungszulage.

Auswärtige Dienstjahre werden angerechnet. Auch ausserkantonale Bewerber werden berücksichtigt.

Einen zusätzlichen Vorteil bieten unsere kleinen Klassenbestände.

Anmeldungen mit den üblichen Unterlagen sind erbeten an den Präsidenten der Primarschulpflege, Herrn Dr. W. Janett, Kasernenstr. 1, Bülach, Tel. 051 96 11 05, der auch gerne weitere Auskünfte erteilt.

Gewerbeschule der Stadt Zürich

Infolge Wahl des bisherigen Amtsinhabers an die Universität Zürich ist die Stelle des

Vorstehers

der Abteilung Fremdsprachen

baldmöglichst neu zu besetzen.

Aufgabenkreis: Erteilung von wöchentlich 8–10 Stunden Unterricht. Pädagogisch-methodische Leitung der Fremdsprachenabteilung, d. h. einer Abendschule mit über 5000 freiwilligen Kursteilnehmern. Gestaltung des Stundenplanes; Auswahl, Einführung und Betreuung der Lehrkräfte; Ausarbeitung von Lehrplänen; Mitwirkung bei der Schaffung von Lehrmitteln; Beratung der Schüler.

Dem Vorsteher stehen ein Stellvertreter und das notwendige Verwaltungspersonal zur Seite.

Anforderungen: Sekundarlehrer sprachlich-historischer Richtung mit zweiter Fremdsprache, wenn möglich mit Erfahrung im Unterricht an Berufsschulen, oder Akademiker mit Studienabschluss bzw. Mittelschullehrer romanistischer oder anglistischer Richtung. Unterrichtserfahrung.

Anstellungsbedingungen: Die Besoldungs- und Versicherungsverhältnisse werden im Rahmen der Verordnungen geregelt.

Anmeldung: Der handschriftlichen Anmeldung sind beizufügen: eine Darstellung des Lebenslaufes und Bildungsganges, Schul- und Studiausweise, Zeugnisse über die bisherige Tätigkeit, eine Fotografie sowie die Mitteilung, wann die Stelle angetreten werden kann.

Anmeldungen sind mit der Anschrift «Vorsteher der Fremdsprachenabteilung» bis zum 20. März 1964 an den Vorstand des Schulamtes der Stadt Zürich, Postfach Zürich 27, zu richten. Weitere Auskünfte erteilt die Direktion der Gewerbeschule (Tel. 44 71 21) oder das Schulamt der Stadt Zürich (Tel. 23 01 90, intern Nr. 40).

Zürich, den 10. Februar 1964

Der Vorstand des Schulamtes

Wettingen

Wir suchen auf Frühjahr 1964 für unsere Heilpädagogische Sonderschule

LEHRERIN mit heilpädagogischer Ausbildung

Besoldung: Fr. 14 500.– bis Fr. 20 500.–
Ortszulage: Fr. 800.– bis Fr. 1000.–

Anmeldungen sofort an die Schulpflege
Wettingen.

Schule Oberengstringen

Auf Beginn des Schuljahres 1964/65 sind an unserer Schule

- 1 Lehrstelle an der Unterstufe**
- 1 Lehrstelle an der Mittelstufe**
- 1 Lehrstelle an der Spezialklasse**
- 1 Lehrstelle an der Oberschule**

neu zu besetzen. Die Gemeindezulage entspricht den gesetzlichen Höchstgrenzen. Sie beträgt zurzeit für Primarlehrer Fr. 2820.– bis Fr. 5660.–, für Oberstufenlehrer Fr. 3100.– bis Fr. 5990.–. Dazu kommen die im Kanton Zürich üblichen Teuerungszulagen.

Das Maximum wird nach 10 Dienstjahren erreicht, wobei auswärtige Tätigkeit angerechnet wird. Die Gemeindezulage ist bei der kantonalen Beamtenversicherungskasse versichert.

Die Gemeinde Oberengstringen ist eine aufstrebende Vorortsgemeinde am Sonnenhang des Limmattales mit günstigen Verkehrsverbindungen nach Zürich. Aufs beste eingerichtete, moderne Schulanlagen, eine aufgeschlossene Schulbehörde und eine gute Kollegialität erwarten Sie.

Bewerber und Bewerberinnen werden eingeladen, ihre Anmeldungen unter Beilage der üblichen Ausweise und eines Stundenplanes bis spätestens 15. März 1964 an den Präsidenten der Schulpflege, Herrn P. Eigenmann, Zürcherstr. 104, Oberengstringen, einzureichen.

(Eine Lehrkraft für die Oberschule gilt als angemeldet.)

Oberengstringen, 20. Februar 1964

Die Schulpflege

de faire «don de son don» au lieu de le conserver pour lui.

Elle possède une valeur d'instruction qui n'est pas moindre, car on n'apprend bien une chose que quand on l'a apprise aux autres. Il faut exercer les jeunes gens à savoir expliquer, à se faire comprendre, d'autant qu'aujourd'hui le commandement parlé, sans discussions corrélatives, est devenu bien rare; l'on doit, au contraire, débattre, dialoguer . . . Entraîner les jeunes gens à ce dialogue, en même temps qu'au partage de leurs connaissances, c'est faire de l'excellente éducation et de l'excellente instruction.

(à suivre)

Zum Wohl der Jugend

Daß Giftstoffe, welche der körperlichen Gesundheit des Kindes schaden können, von diesem fernzuhalten sind und daß es zu seinem Wachstum guter, einwandfreier Nahrungsmittel bedarf, braucht keiner Mutter, keinem Vater gesagt zu werden. Man achtet auf die Gefahren und meidet sie.

Nun gibt es aber neben den körperlichen auch geistig-seelische Gefahren, die dem Kind im gedruckten Worte entgegenreten. Es nimmt sie auf, und seine Phantasie füllt sich mit ungesunden, verführerischen Bildern. Es erwachen Wünsche, welche zu den Forderungen der Eltern und Lehrer in Widerspruch stehen. Diese Gefahren gesehen und ernst genommen zu haben, ist das große Verdienst des Schweizerischen Jugendschriftenwerkes. Im Jahresbericht 1961 steht geschrieben: «Natürlich darf nicht verschwiegen werden, daß die negative Beeinflussung der Jugend durch das gedruckte Wort nicht kleiner geworden ist. Im Gegenteil wird nach wie vor von gerissenen Unternehmern in gewissenloser Weise alles daran gesetzt, der Jugend den Wunsch nach minderwertiger Literatur einzuflößen, in ihr die Sucht nach dem Lesen untergeistiger Machwerke zu wecken.»

Das Schweizerische Jugendschriftenwerk begnügt sich nicht damit, die Gefahren zu sehen, es hat sich je und je zur Aufgabe gemacht, ihnen entgegenzutreten, und zwar dadurch, daß es dem Schund das Gute entgegenstellt. Darüber wird im Jahresbericht ausgeführt: «Im Bewußtsein dieser drohenden Situation war das Schweizerische Jugendschriftenwerk auch im vergangenen Jahr mit allen ihm zu Gebote stehenden Kräften tätig, um seinem Stiftungszweck getreu das schleichende Gift schlechter Lesekost mit der Verbreitung guter, gesunder und jugendlicher Literatur zu bekämpfen.»

Das ganze ernste und intensive Bemühen war von Erfolg gekrönt, was allein schon aus der Zunahme